

54^{ème} Course de Côte de Turckheim - 3 Epis – 3, 4 et 5 septembre 2010

PROGRAMME DE LA COURSE - HORAIRES - INFORMATIONS

A) HORAIRES

Clôture des engagements : Lundi 23 août 2010, minuit.

Publication de la liste des engagés : Mercredi 1^{er} septembre 2010, 14 h 00

Vérifications : Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

		Administratives	Techniques
Vendredi	4 septembre 2010 de	16 h 00 à 19 h 30	16 h 15 à 20 h 00
Samedi	5 septembre 2010 de	06 h 30 à 08 h 00	06 h 45 à 08 h 30

Parcs concurrents :

10 premiers du CFM 2010	Place de la République
Groupes N, A, ST, SP, FC, F2000, H/S, ACL, CUP2	Papeterie de Turckheim (face site 2)
Groupes CM, CN, C3	Route d'Ingersheim
Groupes D, E	Papeterie de Turckheim - Site 1
V.H.C	Turckheim

TRÈS IMPORTANT :

A L'ISSUE DE CHAQUE MONTÉE LES PILOTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT REGAGNER LEUR PARC CONCURRENT SOUS PEINE DE SANCTION.

D'autre part, le stationnement des voitures de compétition ainsi que des véhicules d'assistance est strictement interdit en dehors des parcs et notamment sur la voie publique et/ou sur tout espace public, sans l'autorisation expresse de l'organisateur ou de la Ville de Turckheim.

Toute infraction sera sanctionnée par une amende de 150 € et par l'exclusion du concurrent en cas de refus d'obtempérer ou de récidive.

Briefing Chefs de postes et commissaires

Affichage des concurrents autorisés aux essais :

Essais non chronométrés :

Essais chronométrés :

Samedi 4 septembre : 08 h 00, à proximité de la ligne de départ

Samedi 4 septembre : 09 h 15, Place de la République

Samedi 4 septembre : de 09 h 30 à 11 h 30

Samedi 4 septembre : 1^{ère} montée à partir de 12 h 30

: 2^{ème} montée à partir de 15 h 30

Briefing obligatoire des pilotes :

Affichage des ordres de départ à la course série A - série B :

Course : Dimanche 5 Septembre 2010

Séance d'autographes et de dédicaces

Samedi 4 septembre, 11 h 45, Foyer André

Samedi 4 septembre – 20 h 00 - Place de la République

1^{ère} montée à partir de 07 h 30

11h00, proximité de la ligne de départ

2^e et 3^e montées à partir de 11 h 30

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par voie d'affichage.

Parc fermé à l'issue de l'épreuve (obligatoire sous peine de mise hors course d'office) :

Pour tous les concurrents **Papeterie de Turckheim – Site 1**

Affichage des résultats officiels provisoires : Dimanche 5 septembre, après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé :

Papeterie de Turckheim – Site 1

Remise des prix pour tous les concurrents :

Trois premiers CFM, premiers de groupes : à l'issue des courses podium ligne de départ

Autres vainqueurs : Podium ligne de départ

1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Samedi 4 septembre, 08 h 30, local à proximité de la ligne de départ

B) INFORMATIONS

Accueil des Officiels et VIP : Structure au Monument Turenne, Turckheim

Vendredi 3 de 15 h 00 à 19 h 00

Samedi 4 de 06 h 30 à 11 h 00

Dimanche 5 de 08 h 00 à 11 h 00

Permanence : Structure au Monument Turenne, Turckheim

Vendredi 3 de 15 h 00 à 19 h 00

Samedi 4 de 08 h 00 à 11 h 00

Dimanche 5 de 08 h 00 à 11 h 00

Tableau officiel d'affichage :

Pendant toute l'épreuve

Place de la République, Turckheim

Tableaux d'information :

Pendant les essais et la course

Ligne de départ et dans les parcs concurrents

Centre de secours :

HÔPITAL PASTEUR 39 Avenue de la Liberté 68000 COLMAR - Tél. +33 (0)389.124.000.

Site Internet : www.asacar.eu

e-mail : asacar@automobileclub.org

Pour vos réservations de chambres :

Office du Tourisme de la Ville de TURCKHEIM

Tél. : +33 (0)389 27 38 44 - Fax : +33 (0)389 80 83 22 - Internet <http://www.turckheim-alsace.com>

Village VIP

Si vous souhaitez faire découvrir à vos partenaires, vos sponsors et vos invités notre village VIP, prêt à vous accueillir pendant tout le week-end à proximité immédiate de la ligne de départ, merci de nous contacter !

Téléphone : 03 88 25 63 50, fax : 03 88 25 80 76 ou par mail asacar@automobileclub.org

54^{ème} COURSE DE CÔTE DE TURCKHEIM - 3 Épis

3 - 5 SEPTEMBRE 2010

RÈGLEMENT PARTICULIER

ATTENTION :

Clôture des engagements :
Lundi 23 août à minuit.

Publication de la liste des engagés :
Mercredi 1^{er} Septembre, 14h00

Permanence jusqu'au Vendredi 3 Septembre - 12h00 :
Tél. +33 (0)388.25.63.50
Fax : +33 (0)388.25.80.76

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes.

SOMMAIRE :

- I **Organisation de la Course**
- II **Assurances**
- III **Concurrents et pilotes**
- IV **Voitures et équipements**
- V **Publicités**
- VI **Sites et infrastructures**
- VII **Déroulement de l'épreuve**
- VIII **Pénalités**
- IX **Classements**
- X **Prix**

I - ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASSOCIATION SPORTIVE de l'AUTOMOBILE CLUB d'ALSACE et du RHIN (organisateur administratif) en collaboration avec l'ASA d'ALSACE (organisateur technique) organisent les 3, 4 et 5 Septembre 2010, avec le concours des municipalités de Turckheim, Trois Épis et Niedermorschwihr une course de Côte Nationale à Participation Etrangère autorisée (NPEA) appelée :

54^{ème} COURSE DE CÔTE DE TURCKHEIM - 3 Épis

Cette épreuve compte pour :

- Le Championnat de France de la Montagne (CFM)
- La Coupe de France de la Montagne 2010
- Le Challenge Espoirs de la Montagne 2010
- Le Championnat du Comité Régional Lorraine - Alsace, coefficient 4
- Le Championnat d'Alsace des Conducteurs "Challenge Bugatti"

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Lorraine-Alsace sous le numéro **17** en date du **03/06/2010** et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° **204** en date du **13/07/2010**.

Adresse du secrétariat de l'épreuve

Pour tout renseignement sur l'épreuve, les intéressés devront s'adresser à :

Association Sportive de l'Automobile Club d'Alsace et du Rhin
5 avenue de la Paix
F-67000 STRASBOURG
Tél. +33 (0)388.25.63.50 - Fax : +33 (0)388.25.80.76
Internet : www.asacar.eu
e-mail : asacar@automobileclub.org

Comité d'honneur

Sous la présidence de Me Didier BOLLECKER, Président de l'Automobile Club

- M. Jean-Marie BALDUF, Maire de Turckheim
- M. Michel TOUSSAINT, Maire de Niedermorschwihr
- Mme. Fabienne KAUFMANN, Adjoint au Maire de Turckheim
- M. Jacky CLÉMENT, Président du Comité Régional de Sport Automobile Lorraine - Alsace

Comité d'organisation

- Président : Bernard DELLENBACH, Président de l'ASACAR
- Membres :
Mmes Fabienne KAUFMANN, Aurélie KIRMANN, Pati ZUMSTEG
MM. Matthieu BERST, Xavier DESSAIGNE, Daniel HAEFFELIN, Jean-Louis FRUH, Jean-Marie KREMPFF, Jacky HOFFERT, Hervé LAGRAVE, Franck MADER, Francis ROMBOURG, Jean-Jacques SICHLER, Dominique THIRY, Jean Marie WETZEL, Charly ZUMSTEG

1.1p Officiels de l'épreuve

	Nationalité		Nationalité
Observateur FFSA : Jean-Marc ROGER	F	Médecin Chef : Dr Claude GUTZWILLER	F
Collège des Commissaires Sportifs		Médecin : Dr Stéphane WOLFF	F
Président : Serge MISTRI	F	Responsable de la mise en place des Secours : Franck MADER	F
Membres du Collège : Jean-Marie KREMPFF Patrice COTTET	F F	Responsables ESC : Hervé LAGRAVE	F
Secrétaire : Aurélié KIRMANN	F	Responsable Croix-Rouge : Sandra ROBERTJOT	F
Directeur de Course : Yves LARA	F	Responsables des Commissaires : Charly ZUMSTEG Adjoints : Guy ARNOLD - Michel LEONATE	F F
Directeurs de Course Adjoint : Franck MADER Francis ROMBOURG Charly ZUMSTEG	F F F	Chargés de Presse : René GOESEL	F
Adjoints à la Direction de Course : Francis GROUD – Intermédiaire PK25 Jean-Claude HECTOR – Parc Haut Claude HUCK – Prégrille Michel LEONATE – Parc Concurrents VHC DC Stagiaires : Thomas GUINEBERT	F F F F F	Speakers : Bernard DESRAY René GOESEL	F F
Pré-grille Fourche et Publicités Concurrents : Fabrice VAN WONTERGHEM Romuald SCHLAGDENHAUFFEN	F F	Classements : Sandrine et Christian LUX	F
Commission Technique :		Secrétaire du meeting : Pati ZUMSTEG	F
Responsable délégué par la FFSA : Claude CUENOT	F	Matériel : Matthieu BERST Claude GERARD Bernard DELLENBACH	F F F
Membres : Denis DERCHE Gérard PROTOIS Michel SALTZMANN Emile TENA Robert VOISIN Francis HOUZELOT	F F F F F F	Responsable des vérifications administratives : Pati ZUMSTEG	F
Chargés des Relations avec les Concurrents : Jean WAMBACH Jacky HOFFERT Elisabeth LOUIS Joël MARAINE	F F F F	Responsable des liaisons radios : Matthieu BERST Romuald SCHLAGDENHAUFFEN	F F
Chronométrateurs : Daniel BLANQUIN Francine BLANQUIN Hans SCHNEIDER Arnaud SCHON	F F F F	Responsable de la remise des Prix : Pati ZUMSTEG	F
Organisateur Administratif : ASACAR		Responsable du Parc République (CFM) : Philippe LEINDECKER	F
Organisateur Technique : ASA d'ALSACE		Responsable de la mise en place des publicités, Vérifications Publicités et Grille de départ : Fabrice VAN WONTERGHEM	F
		Responsable PC Sécurité : Hervé ANTZEMBERGER	F
		Coordinateur VHC : Jacky HOFFERT – Jean-Marie WETZEL	F
		Coordination Ville de Turckheim : Fabienne KAUFMANN	F

Article 1.2p - Horaires :

Clôture des engagements :

Publication de la liste des engagés :

Vérifications administratives :

Vérifications techniques :

Briefing Chefs de poste et commissaires

Affichage liste concurrents autorisés à prendre part aux essais :

lundi 23 août 2010 à minuit.

mercredi 1^{er} septembre 2010

vendredi 3 septembre 2010 de 16 h 00 à 19 h 30

samedi 4 septembre 2010 de 06 h 30 à 08 h 00

Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

vendredi 3 septembre 2010 de 16 h 10 à 20 h 00

samedi 4 septembre 2010 de 06 h 45 à 08 h 30

Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

samedi 4 septembre : 08 h 00, à proximité de la ligne de départ

samedi 4 septembre à 09 h 15 - Place de la République.

Essais non chronométrés :	samedi 4 septembre de 09 h 30 à 11 h 30
Essais chronométrés :	samedi 4 septembre 1 ^{ère} montée à partir de 12 h 30 2 ^{ème} montée à partir de 15 h 30
Briefing des pilotes :	samedi 4 septembre à 11 h 45 au Foyer André
Affichage des ordres de départ à la course série A – série B :	samedi 4 septembre à 20 h 00 - Place de la République.
Course :	
1 ^{ère} montée	dimanche 5 septembre à partir de 07 h 30
2 [°] et 3 [°] montées	dimanche 5 septembre à partir de 11 h 30

Podium "Remise des prix" : dimanche 5 septembre à l'issue de la 3[°] montée de course, sur la ligne de départ.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats officiels provisoires : dimanche 5 septembre, à l'issue de la dernière montée de course, au parc fermé d'arrivée **Papeterie de Turckheim – Site 1.**

Parc fermé (obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine de mise hors course d'office) : **Papeterie de Turckheim – Site 1.**

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : samedi 4 septembre à 08 h 30, local à proximité de la ligne de départ.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3p **Vérifications**

Vérifications administratives : Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

Vendredi 3 septembre de 16 h 00 à 20 h 00
Samedi 4 septembre de 06 h 30 à 08 h 00

Vérifications techniques : Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

Vendredi 3 septembre de 16 h 10 à 20 h 30
Samedi 4 septembre de 06 h 45 à 08 h 30

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français). Les participants étrangers présenteront également l'autorisation écrite de leur ASN, pour autant qu'elle n'ait pas été jointe à l'inscription.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle, soit le samedi 4 septembre à 08 h 30.

À l'issue des vérifications techniques, la liste des autorisés à prendre part aux essais, sera obligatoirement affichée, après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs, dont la réunion est prévue le Samedi 4 Septembre à 08 h 30.

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage Anneheim, 16 rue de la Filature à Turckheim, Tel. +33 (0)389 30 29 90.

Tarif horaire de la main d'œuvre : 45 € TTC

1.3.5p **Pesées**

Le pesage des véhicules se fera à la Caserne des Pompiers de Turckheim, suivant les conditions définies par l'Art. 254 du CSI.

Ce pesage sera libre et opérationnel dès vendredi soir.

1.5p **Dispositions particulières**

1.5.1p **Procédure de retour aux Parcs Concurrents :**

L'itinéraire emprunté pour rejoindre les Parcs Concurrents après les montées d'essais ou de course suivra la D.11^{II}, par Niedermorschwihr, et ceci sous escorte (à faible vitesse).

Après l'arrivée, lors du retour du parc haut vers les Parcs Concurrents, tous les pilotes sont dans la stricte obligation de porter leurs ceintures de sécurité. Le port du casque est obligatoire pour les pilotes des monoplaces et biplaces, et est recommandé aux pilotes de voitures de tourisme. De plus, il est strictement interdit de prendre qui que ce soit à bord pour le trajet de retour.

Toute infraction à ces dispositions entraînera des pénalisations de la part des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.

1.5.2p **Briefing des pilotes :**

Samedi 4 Septembre à 11 h 45, Foyer André.

La présence des pilotes au briefing est obligatoire.

Pénalité pour absence au briefing : 110 €

1.5.3p

Il est interdit de matérialiser des repères à l'aide de peinture (ou tout autre moyen) sur le parcours et/ou aux abords de celui-ci, sous peine d'une amende de 150 €. **Les reconnaissances sont interdites** notamment le **vendredi 3 septembre entre 08 h 00 et 21 h 00**. Les infractions seront soumises au Collège des Commissaires Sportifs qui décidera de la sanction à appliquer : pénalité et/ou refus de départ. Des **juges de faits** seront nommés à cet effet.

1.5.4p

Par sa participation à la manifestation, tout concurrent/conducteur renonce formellement à toute demande d'indemnités en cas d'accident pouvant survenir aux concurrents/conducteurs ou à leur(s) aide(s) lors des essais ou de la course, de même que sur le parcours du lieu de stationnement à la piste de compétition et retour. Ce renoncement compte aussi bien vis-à-vis de la FIA, de l'ASN, de l'organisateur, que vis-à-vis des différents fonctionnaires, des autres concurrents/conducteurs ou de leurs aides.

1.5.5p

Une séance d'autographes et de dédicaces pour le public est organisée, dimanche 5 septembre entre la 1^{ère} et la 2^{ème} montée de course, vers 11 h 00. Elle se déroulera à proximité de la ligne de départ, dans le village des animations. Les pilotes appelés à être présents lors de cette séance, seront désignés par l'organisation en accord avec le promoteur du championnat. Les pilotes en seront avisés individuellement. Le matériel de promotion (photos, posters, stickers, etc ...) utilisé par les pilotes, devra obtenir l'agrément de l'organisateur.

1.5.6p

Toute action promotionnelle, commerciale, de relations publiques, ou toute opération analogue sur le site ou aux alentours, de la part des participants, de leurs partenaires, ou de leurs sponsors ou de quelque organisme que ce soit, devra faire l'objet d'un accord écrit par l'organisateur.

Toute opération publicitaire, de promotion, de VIP, de communication, utilisant ou se référant à la Course de Côte de Turckheim – 3 Épîs, ou utilisant son image ainsi que l'utilisation de films vidéos et de photos à des fins commerciales ou assimilées, devra obtenir l'accord écrit de l'organisateur et payer les droits prévus.

1.5.7p

TRÈS IMPORTANT :

A L'ISSUE DE CHAQUE MONTÉE LES PILOTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT REGAGNER LEUR PARC CONCURRENT SOUS PEINE DE SANCTION.

D'autre part, le stationnement des voitures de compétition ainsi que des véhicules d'assistance est strictement interdit en dehors des parcs et notamment sur la voie publique et/ou sur tout espace public, sans l'autorisation expresse de l'organisateur ou de la Ville de Turckheim.

Toute infraction sera sanctionnée par une amende de 150 € et par l'exclusion du concurrent en cas de refus d'obtempérer ou de récidive.

Toute circulation, dans le cadre de la course de côte, de véhicule non immatriculé et/ou non conforme au code de la route en vigueur, devra obligatoirement se faire en convoi, sous escorte, précédé et suivi d'un véhicule de début et de fin de convoi, et ce avec l'aval de l'organisation.

- 1.5.8p** Seuls les mécaniciens dûment identifiés et portant le bracelet officiel de l'épreuve seront autorisés à accompagner, en respectant le Code de la Route notamment en ce qui concerne le port du casque obligatoire, leur pilote en pré-grille, mais pas dans la zone des départs, et ce uniquement pendant la phase précédant le départ de leur pilote. Ils devront ensuite rejoindre les zones réservées aux spectateurs.

II – ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

Risque C : responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels).

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement).

III – CONCURENTS ET PILOTES

3.1p Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues à partir de la publication du présent règlement particulier à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SPORTIVE de l'AUTOMOBILE CLUB d'ALSACE et du RHIN
5 avenue de la Paix
F-67000 STRASBOURG
Tél. : +33 (0)388.25.63.50
Fax : +33 (0)388.25.80.76
Internet : <http://www.asacar.eu>
e-mail : asacar@automobileclub.org

La clôture des engagements est fixée au **Lundi 23 août 2010 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi)

Les frais de participation sont fixés à **500 €** et réduits à **250 €** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Les chèques devront être établis à l'ordre de l'ASA d'ALSACE.

Pour les virements : LCL Sélestat – 30002 08547 0000070164V 32 – IBAN FR79 3000 2085 4700 0007 0164 V32 – BIC CRLYFRPP

Si à la date du 31 août, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 80, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Championnat de France de la Montagne (cf. Réglementation Montagne 2010 – page 33):

Les concurrents inscrits au Championnat de France de la Montagne seront engagés d'office à toutes les épreuves du Championnat. Ils devront cependant remplir, signer et adresser leur bulletin d'engagement à chaque épreuve.

Ces concurrents ont obligation de participer à toutes les épreuves sauf cas de force majeure dûment constatée et acceptée par la Commission Championnat de France de la Montagne.

Au cas où un concurrent serait forfait et qu'il ne respecterait pas ces dispositions, ou dont le cas de "force majeure" ne serait pas avéré, son meilleur résultat lui sera retiré sans possibilité de le compenser, et ceci pour chaque forfait.

IV – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1p Voitures admises

Le nombre de voitures admises est fixé à 190 (VHC compris).

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms et de l'Article 4 du Règlement Championnat de France de la Montagne (voir Tableau Voitures admises).

4.2.7p - Echappement :

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux

- Voitures fermées, CM et GT : niveau sonore maximal : 105 dB A maxi
- Voitures de course ouverte : niveau sonore maximal : 110 dB A maxi

V – PUBLICITÉS

Les publicités **Obligatoires** (non rachetables) et **Optionnelles** (droits réduits, voir Réglementation générale) seront communiquées par additif.

VI – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p Parcours

L'épreuve se déroulera sur le RD 11, sur le tronçon suivant :

- Départ : sur le RD 11 à 495 m Ouest du carrefour des RD 11/RD 10 (altitude. 280 m)
- Arrivée : sur le RD 11 à 730 m du carrefour des RD 11/RD 11" (altitude. 650 m).
- Longueur du parcours : 5 950 mètres
- Dénivellation : 370 mètres
- Pente moyenne : 5,5 %
- Pente maximum : 6,9 %

L'épreuve se déroulera en **3 montées**.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

6.2p Route de Course

Sur RD 11

6.3p File de départ

Zone comprise entre le carrefour avec la RD 10/RD11 et la ligne de départ.

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard **10 minutes** avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4p Signalisation

Voir réglementation générale des courses de côtes.

6.5p Parcs Concurrents

10 premiers du CFM 2009
Groupes N, A, ST, SP, FC, F2000,
Groupes CM, CN, C3
Groupes D, E

Place de la République
Papeterie de Turckheim (en face du site 2)
Route d'Ingersheim
Papeterie de Turckheim - Site 1

Les parcs concurrents seront accessibles à partir du vendredi 3 septembre à 15h00.

Dans chaque Parc Concurrents, il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures et d'une surface au moins égale à celle de la voiture (3 x 5 mètres minimum)
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le Parc Concurrents

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €

6.6p Parc Fermé Final

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés est situé :

Papeterie de Turckheim – Site 1.

6.7p Tableaux d'affichage officiels :

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications **Place de la République, Turckheim**
- pendant les essais et la course **Place de la République, Turckheim**
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, **Parc fermé, Papeterie de Turckheim – Site 1.**

Tableaux d'information :

- pendant les essais et la course à proximité de la ligne de départ.
- dans les Parcs Concurrents

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8p Permanence

Pendant la manifestation une permanence se tiendra : Structure au Monument Turenne, Turckheim

Vendredi 3 septembre de 15 h 00 à 19 h 00
Samedi 4 septembre de 08 h 00 à 11 h 00
Dimanche 5 septembre de 08 h 00 à 11 h 00

Téléphone permanence : +33 (0)612 64 45 21

Centre de secours le plus proche :

HÔPITAL PASTEUR, 39 Avenue de la Liberté F-68000 COLMAR - Tél. +33 (0)389.124 000.

VII – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1p Essais

Essai non chronométré facultatif, dans les conditions, de course le samedi 4 septembre de 09 h 30 à 11 h 30. Les concurrents désirant participer à cette séance devront se présenter en pré-grille dans l'ordre prévu à l'art. 7.3 de la Réglementation Générale et au plus tard à 11 h 15. **Une seule montée par voiture sera autorisée.**

Essais chronométrés : 2 montées le samedi 4 septembre à partir de 12 h 30.

Le classement établi sur le meilleur temps des essais chronométrés servira à l'établissement des ordres de départ séries A et B.

Aucun essai ne sera toléré en dehors des heures fixées au présent règlement particulier. Tous les concurrents sont obligatoirement tenus de prendre part au moins à une séance d'essais, et d'avoir effectué un parcours, chronométré ou non, au cours des essais prévus par le règlement particulier, et ce de "Bout en Bout".

7.2p Conférence aux pilotes (briefing)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu Foyer André, le samedi 4 septembre, 11 h 45.

La présence de tous les pilotes y est obligatoire.

Pénalité pour absence au briefing : 110 €

7.3p Course

Procédure de départ : feux tricolores

1^{ère} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 07 h 30 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 09 h 45
2^{ème} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 11 h 30 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 13 h 45
3^{ème} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 14 h 45 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 17 h 00

7.4p Échauffement des pneumatiques

Il est interdit aux pilotes de chauffer les pneumatiques avant le départ, mécaniquement par déplacement de leur véhicule, ou par quelque moyen que se soit **DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LA SORTIE DES PARCS CONCURRENTS ET LA LIGNE DE DÉPART.**

L'utilisation de couvertures chauffantes ou tout dispositif analogue, n'est autorisée que dans les parcs concurrents officiels et est interdite entre les parcs concurrents officiels et la ligne de départ.

VIII – PÉNALITÉS

Voir réglementation standard des Courses de Côtes et slaloms.

IX – CLASSEMENTS

- 9.1p** L'épreuve se disputera en trois montées obligatoires.
Le classement s'effectuera **sur la meilleure montée de course**.
Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des trois montées pour une raison valable il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

9.2p Les classements suivants seront établis :

- **Championnat de France de la Montagne :**

- 1 classement général.
- 1 classement général série A et série B.
- 1 classement général féminin.
- 1 classement pour chacun des groupes selon l'article 4 du règlement standard.
- 1 classement pour chacune des classes selon l'article 4 de la réglementation générale..

Les concurrents licenciés à l'étranger figureront dans ces classements, mais leurs points ne seront pas comptabilisés pour le Championnat.

X – PRIX

10.1p Prix :

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

CLASSEMENT GENERAL Série A / Série B				GROUPES		CLASSES		CLASSEMENT GENERAL FEMININ		CLASSEMENT JEUNES	
1 ^{er}	500 €	1 ^{er}	500 €	1 ^{er}	500 €*	1 ^{er}	250 €*	1 ^{er}	250 €	1 ^{er}	250 €
2 ^{ème}	400 €	2 ^{ème}	400 €	2 ^{ème}	250 €*	2 ^{ème}	125 €*				
3 ^{ème}	300 €	3 ^{ème}	300 €	3 ^{ème}	125 €						
4 ^{ème}	200 €	4 ^{ème}	200 €								
5 ^{ème}	100 €	5 ^{ème}	100 €								

* Lorsqu'un groupe ou une classe comporte moins de 5 partants, les prix sont divisés par deux

Article 10.2p - Coupes ::

SCRATCH A et B :	1 coupe au 1 ^{er} 1 coupe au 2 ^{ème} 1 coupe au 3 ^{ème}	GROUPES :	1 coupe au 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} selon barème ci-dessus
		CLASSES :	1 coupe au 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} selon barème ci-dessus
		DAMES :	1 coupe à la 1 ^{ère}
		JEUNES :	1 coupe au 1 ^{er}

Seule la coupe la plus importante sera remise.

Il sera prévu une récompense pour au moins 3 commissaires tirés au sort ou désignés par le Collège.

10.3p Podium :

La remise des prix aura lieu le dimanche 5 septembre à l'issue de la 3^{ème} montée, sous forme de podium sur la ligne de départ :
Trois premiers CFM, premiers de groupes et de classes, première féminine, premier jeune.

10.4p Remise des Prix et Coupes :

Il n'est pas prévu de remise des prix en plus du podium.

10.5p Remise des chèques et palmarès :

Les chèques correspondants à leur prix seront envoyés par la poste aux concurrents concernés et le Palmarès sera disponible sur le site www.asacar.eu.

31^{ème} COURSE DE CÔTE V.H.C.

TURCKHEIM - 3 Épis

3, 4 et 5 septembre 2010

RÈGLEMENT PARTICULIER VHC

ART. 1 VH – ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASSOCIATION SPORTIVE de l'AUTOMOBILE CLUB D'ALSACE et du RHIN et l'ASA d'ALSACE organisent les 3, 4 et 5 Septembre 2010 une épreuve automobile internationale dénommée :

31^{ème} COURSE DE CÔTE V.H.C. DE TURCKHEIM - 3 Épis

Cette épreuve compte pour :

- La Coupe de France de la Montagne VHC

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Lorraine-Alsace N° XX du XX/XX/2010 et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° XXX en date du XX/XX/2010.

1.1 vh – Officiels

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

1.2 vh – Horaires

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

ART. 2 VH – VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 40.

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'un PTH, à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au Règlement Standard des Courses de Côte VHC

Voir conditions d'admission des voitures (Règlement Standard Courses de Côte VHC France Auto 2010)

ART. 3 VH – SÉCURITÉ

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

La tenue des pilotes devra être conforme à la Réglementation FFSA VHC.2010

Les voitures de Tourisme et les Voitures GT auront la possibilité d'ôter les pare-chocs.

ART. 4 VH – PUBLICITÉ

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

ART. 5 VH – LICENCES

Voir Réglementation Générale.

ART. 6 VH – ASSURANCES

Voir Réglementation Générale.

ART.7 VH – PARCOURS

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

ART. 8 VH – INSCRIPTIONS

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale, sauf les frais de participation qui sont fixés à 350 €, réduits à 175 € avec publicité de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Les chèques devront être établis à l'ordre de l'ASA d'ALSACE.

Pour les virements : LCL Sélestat – 30002 08547 0000070164V 32 – IBAN FR79 3000 2085 4700 0007 0164 V32 – BIC CRLYFRPP

Date de clôture des engagements : lundi 30 août à minuit

Si à cette date le nombre d'engagés est inférieur à 20, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1^{ère} et de la 10^{ème} page du PTH.

ART. 9 VH – CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH de la voiture dûment visé par la F.F.S.A. ou, pour les concurrents étrangers, la fiche d'identité accompagnée du visa de l'A.S.N. et du certificat médical.

ART. 10 VH – VÉRIFICATIONS

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

ART. 11 VH – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

11.1 vh – Dispositions Générales

Conforme au Règlement Standard des Courses de Côte.

11.2 vh – Dispositions particulières

11.2.1 vh – Ordre de départ

Pour les essais et la course, les concurrents de l'épreuve VHC partiront devant les concurrents de l'épreuve nationale.

11.2.2 vh – Essais

Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essai de bout en bout.

11.2.3 vh – Carburants – Pneumatiques - Équipements

Conforme au Règlement Standard Courses de Côte et annexe K en ce qui concerne les pneumatiques.

11.2.4 vh – Numéros de course

Conforme au Règlement Standard des Courses de Côte.

11.2.5 vh – Échauffement des pneumatiques

Conforme au Règlement Standard des Courses de Côte.

11.2.6 vh – Conférence aux pilotes (briefing)

Voir Règlement de l'Epreuve Nationale.

11.2.7 vh – Pénalités

Conforme au Règlement Standard des Courses de Côte.

11.2.8 vh – Classements

Pour les essais chronométrés :

Le classement des essais s'effectuera sur la base du meilleur temps des essais.

Afin de faciliter le déroulement de l'épreuve, le départ des montées de course se fera dans l'ordre du classement des essais, le concurrent le plus lent partant en premier.

Pour la course :

L'épreuve se disputera en trois manches et le classement sera établi en fonction du **meilleur temps réalisé sur une manche.**

Pour prétendre à être classé, les concurrents devront avoir effectué au moins 1 montée de course.

Les classements seront établis de la façon suivante :

- un classement pour chacune des catégories 1, 2, 3, 4 et 5, **sans division de classe.**

ART. 12 VH – RÉCLAMATIONS

Voir Réglementation Générale.

ART. 13 VH – PRIX

Tous les participants classés seront récompensés.

ART. 14 VH – DISTRIBUTION DES PRIX

La remise des prix aura lieu en public, sous forme d'un podium, le Dimanche 5 septembre à l'issue de la course, Salle à 3 Epis.

ART. 15 VH – DOPAGE

Voir réglementation générale.



PROGRAMME DE LA COURSE ACL et Groupe H/S - HORAIRES - INFORMATIONS

A) HORAIRES

Clôture des engagements : Lundi 23 août 2010, minuit.

Publication de la liste des engagés : Mercredi 1^{er} septembre 2010, 14 h 00

Vérifications : Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

		Administratives	Techniques
Vendredi	4 septembre 2010 de	16 h 00 à 19 h 30	16 h 15 à 20 h 00
Samedi	5 septembre 2010 de	06 h 30 à 08 h 00	06 h 45 à 08 h 30

Parcs concurrents :

10 premiers du CFM 2010	Place de la République
Groupes N, A, ST, SP, FC, F2000, H/S, ACL, CUP2	Papeterie de Turckheim (face site 2)
Groupes CM, CN, C3	Route d'Ingersheim
Groupes D, E	Papeterie de Turckheim - Site 1
V.H.C	Turckheim

TRÈS IMPORTANT :

A L'ISSUE DE CHAQUE MONTÉE LES PILOTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT REGAGNER LEUR PARC CONCURRENT SOUS PEINE DE SANCTION.

D'autre part, le stationnement des voitures de compétition ainsi que des véhicules d'assistance est strictement interdit en dehors des parcs et notamment sur la voie publique et/ou sur tout espace public, sans l'autorisation expresse de l'organisateur ou de la Ville de Turckheim.

Toute infraction sera sanctionnée par une amende de 150 € et par l'exclusion du concurrent en cas de refus d'obtempérer ou de récidiver.

Briefing Chefs de postes et commissaires

Affichage des concurrents autorisés aux essais :

Essais non chronométrés :

Essais chronométrés :

Samedi 4 septembre : 08 h 00, à proximité de la ligne de départ

Samedi 4 septembre : 09 h 15, Place de la République

Samedi 4 septembre : de 09 h 30 à 11 h 30

Samedi 4 septembre : 1^{ère} montée à partir de 12 h 30
: 2^{ème} montée à partir de 15 h 30

Briefing obligatoire des pilotes :

Affichage des ordres de départ à la course série A - série B :

Course : Dimanche 5 Septembre 2010

Séance d'autographes et de dédicaces

Samedi 4 septembre, 11 h 45, Foyer André

Samedi 4 septembre – 20 h 00 - Place de la République

1^{ère} montée à partir de 07 h 30

11h00, proximité de la ligne de départ

2^e et 3^e montées à partir de 11 h 30

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par voie d'affichage.

Parc fermé à l'issue de l'épreuve (obligatoire sous peine de mise hors course d'office) :

Pour tous les concurrents **Papeterie de Turckheim – Site 1**

Affichage des résultats officiels provisoires : Dimanche 5 septembre, après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé :

Papeterie de Turckheim – Site 1

Remise des prix pour tous les concurrents :

Trois premiers CFM, premiers de groupes : à l'issue des courses podium ligne de départ

Autres vainqueurs : Podium ligne de départ

1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Samedi 4 septembre, 08 h 30, local à proximité de la ligne de départ

B) INFORMATIONS

Accueil des Officiels et VIP : Structure au Monument Turenne, Turckheim

Vendredi 3 de 15 h 00 à 19 h 00

Samedi 4 de 06 h 30 à 11 h 00

Dimanche 5 de 08 h 00 à 11 h 00

Permanence : Structure au Monument Turenne, Turckheim

Vendredi 3 de 15 h 00 à 19 h 00

Samedi 4 de 08 h 00 à 11 h 00

Dimanche 5 de 08 h 00 à 11 h 00

Tableau officiel d'affichage :

Pendant toute l'épreuve

Place de la République, Turckheim

Tableaux d'information :

Pendant les essais et la course

Ligne de départ et dans les parcs concurrents

Centre de secours :

HÔPITAL PASTEUR 39 Avenue de la Liberté 68000 COLMAR - Tél. +33 (0)389.124 000.

Site Internet : www.asacar.eu

e-mail : asacar@automobileclub.org

Pour vos réservations de chambres :

Office du Tourisme de la Ville de TURCKHEIM

Tél. : +33 (0)389 27 38 44 - Fax : +33 (0)389 80 83 22 - Internet <http://www.turckheim-alsace.com>

Village VIP

Si vous souhaitez faire découvrir à vos partenaires, vos sponsors et vos invités notre village VIP, prêt à vous accueillir pendant tout le week-end à proximité immédiate de la ligne de départ, merci de nous contacter !

Téléphone : 03 88 25 63 50, fax : 03 88 25 80 76 ou par mail asacar@automobileclub.org

54^{ème} COURSE DE CÔTE DE TURCKHEIM - 3 Épis

3 - 5 SEPTEMBRE 2010



RÈGLEMENT PARTICULIER ACL et Groupe H/S

ATTENTION :

Clôture des engagements :
Lundi 30 août à minuit.

Publication de la liste des engagés :
Mercredi 1^{er} Septembre, 14h00

Permanence jusqu'au Vendredi 3 Septembre - 12h00 :
Tél. +33 (0)388.25.63.50
Fax : +33 (0)388.25.80.76

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes.

SOMMAIRE :

- I Organisation de la Course
- II Assurances
- III Concurrents et pilotes
- IV Voitures et équipements
- V Publicités
- VI Sites et infrastructures
- VII Déroulement de l'épreuve
- VIII Pénalités
- IX Classements
- X Prix

I - ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB D'ALSACE ET DU RHIN organise les 3, 4 et 5 Septembre 2010, avec le concours des municipalités de Turckheim, Trois Épis et Niedermorschwihr une course de Côte Nationale à Participation Etrangère autorisée (NPEA) appelée :

54^{ème} COURSE DE CÔTE DE TURCKHEIM - 3 Épis

Cette épreuve compte pour :

- Le Championnat du Luxembourg de la Montagne

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Lorraine-Alsace sous le numéro XX en date du XX/XX/2010 et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° XXX en date du XX/XX/2010.

1.1p Officiels de l'épreuve

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale

Article 1.2p - Horaires :

Clôture des engagements :

lundi 30 août 2010 à minuit.

Publication de la liste des engagés :

mercredi 1^{er} septembre 2010

Vérifications administratives :

vendredi 3 septembre 2010 de 16 h 00 à 19 h 30
samedi 4 septembre 2010 de 06 h 30 à 08 h 00
Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

Vérifications techniques :

vendredi 3 septembre 2010 de 16 h 10 à 20 h 00
samedi 4 septembre 2010 de 06 h 45 à 08 h 30
Foyer André, Boulevard Christian Grad, Turckheim

Briefing Chefs de poste et commissaires

samedi 4 septembre : 08 h 00, à proximité de la ligne de départ

Affichage liste concurrents autorisés à prendre part aux essais :

samedi 4 septembre à 09 h 15 - Place de la République.

Essais non chronométrés :

samedi 4 septembre de 09 h 30 à 11 h 30

Essais chronométrés :

samedi 4 septembre 1^{ère} montée à partir de 12 h 30
2^{ème} montée à partir de 15 h 30

Briefing des pilotes :

samedi 4 septembre à 11 h 45 au Foyer André

Affichage des ordres de départ à la course série A – série B :

samedi 4 septembre à 20 h 00 - Place de la République.

Course :

1^{ère} montée
2^e et 3^e montées

dimanche 5 septembre à partir de 07 h 30
dimanche 5 septembre à partir de 11 h 30

Podium "Remise des prix" :

dimanche 5 septembre à l'issue de la 3^e montée de course, sur la ligne de départ.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats officiels provisoires : dimanche 5 septembre, à l'issue de la dernière montée de course, au parc fermé d'arrivée
Papeterie de Turckheim – Site 1.

Parc fermé (obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine de mise hors course d'office) : **Papeterie de Turckheim – Site 1.**

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : samedi 4 septembre à 08 h 30, local à proximité de la ligne de départ.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3p Vérifications

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale

1.5p Dispositions particulières

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale

II – ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

Risque C : responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels).

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement).

III – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1p Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues à partir de la publication du présent règlement particulier à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SPORTIVE de l'AUTOMOBILE CLUB d'ALSACE et du RHIN

5 avenue de la Paix

F-67000 STRASBOURG

Tél. : +33 (0)388.25.63.50

Fax : +33 (0)388.25.80.76

Internet : <http://www.asacar.eu>

e-mail : asacar@automobileclub.org

La clôture des engagements est fixée au **Lundi 31 août 2010 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi)

Les frais de participation sont fixés à **360 €** et réduits à **180 €** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Les chèques devront être établis à l'ordre de l'ASA d'ALSACE.

Pour les virements : LCL Sélestat – 30002 08547 0000070164V 32 – IBAN FR79 3000 2085 4700 0007 0164 V32 – BIC CRLYFRPP

Si à la date du 31 août, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 15, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

IV – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1p Voitures admises

Le nombre de voitures admises est fixé à 50.

Sont admises les voitures des groupes ACL et CUP2 selon la Réglementation Luxembourgeoise.

Sont également admis à participer à l'épreuve **Hors Championnat** les véhicules des Groupes H (DMSB), S (B), et assimilés confondus. Ces véhicules seront répartis dans les classes de cylindrée suivantes :

Groupes H, S et assimilés confondus :

H/S1 de 0 à 1000 cm³

H/S2 plus de 1000 à 1150 cm³

H/S3 plus de 1150 à 1300 cm³

H/S4 plus de 1300 à 1600 cm³

H/S5 plus de 1600 à 2000 cm³

H/S6 plus de 2000 cm³

Les pilotes des groupes étrangers doivent obligatoirement être licenciés de l'ASN qui a édité le règlement technique de la voiture utilisée.

4.2p Mesures et dispositifs de sécurité :

Voir tableau publié dans la Réglementation FFSA Montagne 2010

V – PUBLICITÉS

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale

VI – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p Parcours

L'épreuve se déroulera sur le RD 11, sur le tronçon suivant :

- Départ : sur le RD 11 à 495 m Ouest du carrefour des RD 11/RD 10 (altitude. 280 m)

- Arrivée : sur le RD 11 à 730 m du carrefour des RD 11/RD 11" (altitude. 650 m).

- Longueur du parcours : 5 950 mètres

- Dénivellation : 370 mètres

- Pente moyenne : 5,5 %

- Pente maximum : 6,9 %

L'épreuve se déroulera en **3 montées**.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

6.2p Route de Course

Sur RD 11

6.3p File de départ

Zone comprise entre le carrefour avec la RD 10/RD 11 et la ligne de départ.

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard **10 minutes** avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4p Signalisation

Voir réglementation générale des courses de côtes.

6.5p Parcs Concurrents

Groupes H/S, ACL, CUP2

Papeterie de Turckheim (face site 2)

Les parcs concurrents seront accessibles à partir du vendredi 3 septembre à 15 h 00.

Dans chaque Parc Concurrents, il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures et d'une surface au moins égale à celle de la voiture (3 x 5 mètres minimum)
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc Concurrents

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €

6.6p Parc Fermé Final

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés est situé :

Papeterie de Turckheim – Site 1.

6.7p Tableaux d'affichage officiels :

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications **Place de la République, Turckheim**
- pendant les essais et la course **Place de la République, Turckheim**
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, **Parc fermé, Papeterie de Turckheim – Site 1.**

Tableaux d'informations :

- pendant les essais et la course à proximité de la ligne de départ.
- dans les Parcs Concurrents

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8p Permanence

Pendant la manifestation une permanence se tiendra : structure au Monument Turenne

Vendredi 3 septembre de 15 h 00 à 19 h 00
Samedi 4 septembre de 08 h 00 à 11 h 00
Dimanche 5 septembre de 08 h 00 à 11 h 00

Téléphone permanence : +33 (0)612 64 45 21

Centre de secours le plus proche :

HÔPITAL PASTEUR, 39 Avenue de la Liberté F-68000 COLMAR - Tél. +33 (0)389.124 000.

VII – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1p Essais

Essai non chronométré facultatif, dans les conditions de course le samedi 4 septembre de 09h30 à 11h30. Les concurrents désirant participer à cette séance devront se présenter en pré-grille dans l'ordre prévu à l'art. 7.3 de la Réglementation Générale et au plus tard à 11 h 15. **Une seule montée par voiture sera autorisée.**

Essais chronométrés : 2 montées le samedi 4 septembre à partir de 12 h 30.

Le classement établi sur le meilleur temps des essais chronométrés servira à l'établissement des ordres de départ séries A et B.

Aucun essai ne sera toléré en dehors des heures fixées au présent règlement particulier. Tous les concurrents sont obligatoirement tenus de prendre part au moins à une séance d'essais, et d'avoir effectué un parcours, chronométré ou non, au cours des essais prévus par le règlement particulier, et ce de "Bout en Bout".

7.2p Conférence aux pilotes (briefing)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu Foyer André, le samedi 4 septembre, 11 h 45.

La présence de tous les pilotes y est obligatoire.

Pénalité pour absence au briefing : 110 €

7.3p Course

Les concurrents ACL et H/S prendront le départ après les concurrents V.H.C.

Procédure de départ : feux tricolores

Les Concurrents ACL et Groupe H/S prendront le départ entre les concurrents VHC et les concurrents Championnat de France de la Montagne.

1^{ère} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 07 h 30 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 09 h 45
2^{ème} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 11 h 30 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 13 h 45
3^{ème} montée Série **B** le dimanche 06/09 2010 à partir de 14 h 45 - Série **A** le dimanche 06/09 2010 à partir de 17 h 00

7.4p Échauffement des pneumatiques

Il est interdit aux pilotes de chauffer les pneumatiques avant le départ, mécaniquement par déplacement de leur véhicule, ou par quelque moyen que se soit **DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LA SORTIE DES PARCS CONCURRENTS ET LA LIGNE DE DÉPART.**

L'utilisation de couvertures chauffantes ou tout dispositif analogue, n'est autorisée que dans les parcs concurrents officiels et est interdite entre les parcs concurrents officiels et la ligne de départ.

VIII – PÉNALITÉS

Voir réglementation standard des Courses de Côtes et slaloms.

IX – CLASSEMENTS

9.1p L'épreuve se disputera en trois montées obligatoires.

Le classement s'effectuera **sur la meilleure montée de course.**

Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des trois montées pour une raison valable il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

9.2p *Les classements suivants seront établis :*

- **Championnat du Luxembourg de la Montagne : Groupe ACL et CUP2**
- **Classement des Groupes H/S confondus.**

X – PRIX

10.1p *Prix :*

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

CLASSEMENT GENERAL					
Groupe ACL			Groupe H et S confondus		
1 ^{er}	400 €		1 ^{er}	400 €	
2 ^{eme}	300 €	Si plus de 5 partants	2 ^{eme}	300 €	Si plus de 5 partants
3 ^{eme}	150 €	Si plus de 10 partants	3 ^{eme}	150 €	Si plus de 10 partants

10.2p *Coupes :*

Une coupe sera remise à chaque concurrent classé.

10.3p *Podium :*

La remise des prix aura lieu en public, sous forme d'un podium, le Dimanche 5 septembre à l'issue de la course, Salle à Turckheim.

10.4p *Remise des Prix et Coupes :*

Il n'est pas prévu de remise des prix en plus du podium.

10.5p *Remise des chèques et palmarès :*

Les chèques correspondants à leur prix seront envoyés par la poste aux concurrents concernés et le Palmarès sera disponible sur le site www.asacar.eu.